Image not found or type unknown

Les manipulateurs de familles

Par **yossr**, le **21/06/2012** à **04:29**

Bonjour
avant de poser ma question je remercie toute léquipe et les personnes qui travaillent de bonne volonté et courage pour satisfaire une demende,dieu vous protègent.

que pensez vous aux gents ((manipulateurs)) de familles
qui a un moment donné la victime ou les victimes deviennent coupables ((pas de preuves matriels)
vis a vis de la loi et la solution quand ces manipulateurs manipulent même de réseaux sociaux?? plainte sans suite ! si je la maintien ma famille cours des risques

j'ai precise que j'ai ête agressé avec mon enfant de 8 ans dans l'ascenceur de l'immeuble et la personne m'accusée de avancement a sa femme et comme quoi j'ai monté chez ellle frappé à la porte à 11heures du soir,maintenant je suis en depression et ma fille chocqué,traumatisé et gachit dans mon couple

merci à l'avance de vous réponses SVP REPONDEZ MOI

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés